rience chèrement acquise, « la société ne s'établit point en changeant à chaque instant de maîtres, de formes, de principes et de malheurs (1). »

Ainsi qu'il arrive aux hommes d'État de tous les siècles, Louis-Philippe d'Orléans a été tour à tour loué avec excès, et dénigré sans mesure. Tandis que les uns ont marqué sa place parmi les dominateurs les plus renommés des nations, d'autres, lui déniant jusqu'à l'intelligence politique, ont affecté de ne voir en lui qu'un instrument et presqu'une erreur de la fortune, un ambitieux vulgaire et sans portée. D'égales contradictions ont défiguré le caractère personnel de ce prince, et la postérité aura peine à discerner ses véritables traits au milieu des hommages outrés et des injustes accusations qu'il a successivement inspirés. C'est dans les actes mêmes et dans les écrits de Louis-Philippe, c'est dans l'ensemble de sa carrière politique qu'il convient de chercher ses vrais sentiments et la portée réelle de son esprit.

Tout homme reçoit communément, de son origine ou de son éducation, le germe d'un ordre de conduite auquel il ne se montre jamais complètement infidèle durant le cours de sa vie. Aucune destinée peut-être ne vérifie mieux l'exactitude de cette observation que celle dont je viens d'esquisser les principaux évènements. Né avec un fonds incontestable de droiture et d'humanité, le duc de Chartres eut à lutter, dès ses premières annés, contre la disgrâce d'un nom odieux à la Cour et plus tard, à l'émigration. Ce rôle équivoque dut enfanter chez lui avec l'habitude d'une étroite circonspection, cette souplesse d'esprit, ou, pour mieux dire, cette altération prématurée du sens moral, qui jetèrent longtemps dans d'étranges con-

<sup>(1)</sup> De la Proposition relative au bannissement de Charles X, par M. de Chateaubriand.